

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	17 336 m²	soit 1,7336 ha
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'intérieur même de l'impact	100 %	
Type de milieu impacté	Fourrés à Gaïac	
Foncier disponible pour l'opération (projet de loi)	OUI	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.
Date de l'impact	Novembre 2023	
Date de la réhabilitation	Novembre 2024	

	proportion	nb de plants par m²	nb d'espèces replantées
Type d'opération cible 1	100%	0,25	15
Type d'opération cible 2	0%	0,5	10
Type d'opération cible 3	0%	0,5	10

### A. Indicateur de valeur écologique

A1 - Etat de conservation général	Secondaire	
A2 - Importance pour la connectivité (structurale / géographique)	Participe peu	
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun	
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard	Non déterminé	
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Moderé	défaut : Moderé
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Moderé	défaut : Moderé
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Moderé	défaut : Moderé
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Faible	défaut : Faible
A5.1 > Flore invasive	Faible	
A5.2 > Faune invasive	Faible	
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Envisageable	défaut : Envisageable
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Envisageable	défaut : Envisageable
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	A l'équilibre	
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Importante	défaut : Importante
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)	
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA	
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Oui	
A12 - Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté	Non	

### B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EIP non concerné
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE

### C. Niveau de perturbation

C1. Intensité	Moderée
C2. Reversibilité de l'impact	Reversible
C3. Etendue	Importante 1 <= 10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Proche : inf. à 1km
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

#### MILIEU N°1 Fourrés à Gaïac

Ratio final	0,155	ratio brut de référence : 2
Surface		
Recréation de forêt sèche	2 680 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>2 680 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	160 m²	soit 0,016 ha		
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'intérieur même de l'impact	100 %			
Type de milieu impacté	Fourrés à Gaïac			
Fonction disponible pour l'habitat (pour les milieux)	oui	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.		
Date de l'impact	Novembre 2023			
Date de la réhabilitation	Novembre 2024			
	proportion	nb de plants par m²		
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,25	15
Type d'opération cible 2	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10

#### A. Indicateur de valeur écologique

valeurs par défaut préconisées      Alerte facteur critique

A1 - Etat de conservation général: Secondaire

A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique): Participe peu

A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type): Commun

A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard: Non déterminé

A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports: Modéré (défaut : Modéré)

A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations: Modéré (défaut : Modéré)

A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement: Modéré (défaut : Modéré)

A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels: Faible (défaut : Faible)

A5.1 > Flore invasive: Faible

A5.2 > Faune invasive: Faible

A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site: Envisageable (défaut : Envisageable)

A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant: Envisageable (défaut : Envisageable)

A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure): A l'équilibre

A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée: Importante (défaut : Importante)

A8.1.1 > Faune : endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.1.2 > Faune : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A8.2.1 > Flore : endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.2.2 > Flore : statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore): Sans objet (pas d'espèce CR présente)

A10 > La zone est dans une ZICO/ IBA: Hors IBA

A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté): Oui

A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté: Non

#### B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées: Hors AP et sans effets distants

B2 - Concerné par la réglementation espèces: Non

B3 - Concerné par la réglementation écosystème: EP non concerné

B4 - Périmètres de protection des eaux: Hors PPE

#### C. Niveau de perturbation

C1. Intensité: Modérée

C2. Reversibilité de l'impact: Définitif

C3. Etendue: Importante 1 <= 10 ha

C4. Effets distants (échelle géographique): Proche : inf. à 1km

C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impacté: moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

#### MILIEU N°1 Fourrés à Gaïac

Ratio final	0,541	ratio brut de référence : 2
	Surface	
Recréation de forêt sèche	87 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>87 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	15 794 m²	soit 1,5794 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	100 %		
Type de milieu impacté	Forêt mésophile dégradée		
Foncier disponible pour l'opération (projet de loi)	OUI	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.	
Date de l'impact	Novembre 2023		
Date de la réhabilitation	Novembre 2024		
		proportion	nb de plants par m²
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,25
Type d'opération cible 2	Recréation de forêt sèche	0%	0,5
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt sèche	0%	0,5

A. Indicateur de valeur écologique		valeurs par défaut préconisées	Alerte facteur critique
A1 - Etat de conservation général	Secondaire		
A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique)	Participe modérément		
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun		
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard	Non déterminé		
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Essentiel	défait : Essentiel	
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Essentiel	défait : Essentiel	
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Important	défait : Important	
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Nul	défait : Nul	
A5.1 > Flore invasive	Faible		
A5.2 > Faune invasive	Modéré		
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Aisée	défait : Aisée	
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée	défait : Aisée	
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	En cours de dégradation modérée		
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Modérée	défait : Modérée	
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique		
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN		
A8.2.1 > Flore : endémisme	Taux relatif modéré		
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Une ou plusieurs espèces IUCN au statu		
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)		
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA		
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Oui		
A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté	Non		

B. Indicateur d'incidence réglementaire		
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants	
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Oui	
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	Non déterminé	
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE	ATTENTION : facteur critique

C. Niveau de perturbation	
C1. Intensité	Modérée
C2. Reversibilité de l'impact	Reversible
C3. Etendue	Importante 1 <= 10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Proche : inf. à 1km
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

#### MILIEU N°1 Forêt mésophile dégradée

Ratio final	0,537	ratio brut de référence : 2
	Surface	
Recréation de forêt sèche	8 475 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>8 475 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	1 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	176 m²	soit 0,0176 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'intérieur même de l'impact	100 %		
Type de milieu impacté	Forêt mésophile dégradée		
Foncier disponible pour l'opération (projet de loi)	OUI	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.	
Date de l'impact	Novembre 2023		
Date de la réhabilitation	Novembre 2024		
		proportion	nb de plants par m²
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,25
Type d'opération cible 2	Recréation de forêt sèche	0%	0,5
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt sèche	0%	0,5

A. Indicateur de valeur écologique		valeurs par défaut préconisées	Alerte facteur critique
A1 - Etat de conservation général	Secondaire		
A2 - Importance pour la connectivité (structurale / géographique)	Participe modérément		
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun		
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard	Non déterminé		
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Essentiel	défait : Essentiel	
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Essentiel	défait : Essentiel	
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Important	défait : Important	
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Nul	défait : Nul	
A5.1 > Flore invasive	faible		
A5.2 > Faune invasive	Modéré		
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Aisée	défait : Aisée	
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée	défait : Aisée	
A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure)	En cours de dégradation modérée		
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Modérée	défait : Modérée	
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique		
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN		
A8.2.1 > Flore : endémisme	Taux relatif modéré		
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Une ou plusieurs espèces IUCN au statu		
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)		
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA		
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Oui		
A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté	Non		

B. Indicateur d'incidence réglementaire		
B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants	
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Oui	
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	Non déterminé	
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE	ATTENTION : facteur critique

C. Niveau de perturbation	
C1. Intensité	Modérée
C2. Reversibilité de l'impact	Défini
C3. Etendue	Importante <= 10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Proche : inf. à 1km
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

#### MILIEU N°1 Forêt mésophile dégradée

Ratio final	0,928	ratio brut de référence : 2
	Surface	
Recréation de forêt sèche	163 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>163 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	1 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	1 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	5 951	m²	soit 0,5951 ha	
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	100	%		
Type de milieu impacté	Formations herbacées			
Contenu descriptif pour la réhabilitation d'autres milieux	oui			
Date de l'impact	Novembre	2023		
Date de la réhabilitation	Novembre	2024		
	proportion	nb de plants par m²	nb d'espèces replantées	
Type d'opération cible 1	100%	0,25	15	
Type d'opération cible 2	0%	0,5	10	
Type d'opération cible 3	0%	0,5	10	

#### A. Indicateur de valeur écologique

	valeurs par défaut préconisées	Alerte facteur critique
A1 - Etat de conservation général	Secondarité	
A2 - Importance pour la connectivité (structurelle / géographique)	Ne participe pas	
A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type)	Commun	
A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard.	Non déterminé	
A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services supports	Faible	défaut : Faible
A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services de régulations	Faible	défaut : Faible
A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services d'approvisionnement	Faible	défaut : Faible
A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire : Services culturels	Faible	défaut : Nul
A5.1 > Flore invasive	Faible	
A5.2 > Faune invasive	Faible	
A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site	Envisageable	défaut : Aisée
A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant	Aisée	défaut : Aisée
A7.1 > Tendence pré-existante (sans intervention extérieure)	A l'équilibre	
A7.2 > Résilience : capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée	Faible	défaut : Très forte
A8.1.1 > Faune : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.1.2 > Faune : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A8.2.1 > Flore : endémisme	Absence d'espèce endémique	
A8.2.2 > Flore : statut de conservation	Aucune espèce à statut IUCN	
A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore)	Sans objet (pas d'espèce CR présente)	
A10 > La zone est dans une ZICO / IBA	Hors IBA	
A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté)	Non	

#### B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées	Hors AP et sans effets distants
B2 - Concerné par la réglementation espèces	Non
B3 - Concerné par la réglementation écosystème	EP non-concerné
B4 - Périmètres de protection des eaux	Hors PPE

#### C. Niveau de perturbation

C1. Intensité	Moderée
C2. Reversibilité de l'impact	Reversible
C3. Etendue	Importante 1-10 ha
C4. Effets distants (échelle géographique)	Proche : inf à 1km
C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée	moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

#### MILIEU N°1 Formations herbacées

Ratio final	0,082	ratio brut de référence : 1
	Surface	
Recréation de forêt sèche	488 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>488 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	25 m²	soit 0,0025 ha		
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'intérieur même de l'impact	30 %			
Type de milieu impacté	Savane à niaoulis			
Fonction disponible pour l'habitat (protection, gestion, etc.)	oui	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.		
Date de l'impact	Novembre 2023			
Date de la réhabilitation	Novembre 2024			
	proportion	nb de plants par m²		
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,25	15
Type d'opération cible 2	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10

#### A. Indicateur de valeur écologique

valeurs par défaut préconisées      Alerte facteur critique

A1 - Etat de conservation général: Secondaire

A2 - Importance pour la connectivité (structurale / géographique): Ne participe pas

A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type): Commun

A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard: Non déterminé

A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services supports: Faible (défaut: Modéré)

A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services de régulations: Faible (défaut: Modéré)

A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services d'approvisionnement: Faible (défaut: Modéré)

A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services culturels: Faible (défaut: Faible)

A5.1 > Flore invasive: Faible

A5.2 > Faune invasive: Faible

A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site: Envisageable (défaut: Aisée)

A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant: Aisée (défaut: Envisageable)

A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure): A l'équilibre

A7.2 > Résilience: capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée: Faible (défaut: Importante)

A8.1.1 > Faune: endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.1.2 > Faune: statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A8.2.1 > Flore: endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.2.2 > Flore: statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore): Sans objet (pas d'espèce CR présente)

A10 > La zone est dans une ZICO/ IBA: Hors IBA

A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté): Non

A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté: Non

#### B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées: Hors AP et sans effets distants

B2 - Concerné par la réglementation espèces: Non

B3 - Concerné par la réglementation écosystème: EP non concerné

B4 - Périmètres de protection des eaux: Hors PPE

#### C. Niveau de perturbation

C1. Intensité: Modérée

C2. Reversibilité de l'impact: Définitif

C3. Etendue: Importante 1 <= 10 ha

C4. Effets distants (échelle géographique): Proche: inf. à 1km

C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impacté: moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°1 Savane à niaoulis

Ratio final	0,186	ratio brut de référence : 1
	Surface	
Recréation de forêt sèche	5 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>5 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	

# OCMC : CALCUL DE MESURES COMPENSATOIRES

## MILIEU N°1

Outil de calcul des mesures compensatoires. Version 7.4 du 27/08/2015

### FORMULAIRE A REMPLIR

Superficie directement impactée (m²) pour ce milieu	11 669 m²	soit 1,1669 ha		
Pourcentage de la surface impactée qui sera réhabilitée à l'endroit même de l'impact	100 %			
Type de milieu impacté	Savane à niaoulis			
Foncier disponible pour l'implémentation de l'impact	oui	Cette fonctionnalité sera prise en compte dans les prochaines versions de l'outil.		
Date de l'impact	Novembre 2023			
Date de la réhabilitation	Novembre 2024			
	proportion	nb de plants par m²		
Type d'opération cible 1	Recréation de forêt sèche	100%	0,25	15
Type d'opération cible 2	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10
Type d'opération cible 3	Recréation de forêt sèche	0%	0,5	10

#### A. Indicateur de valeur écologique

valeurs par défaut préconisées      Alerte facteur critique

A1 - Etat de conservation général: Secondaire

A2 - Importance pour la connectivité (structurale / géographique): Ne participe pas

A3 - Originalité de l'écosystème (occurrence du type ou sous-type): Commun

A4.0 > Contribution aux SE, valeur standard: Non déterminé

A4.1 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services supports: Modéré (défaut: Modéré)

A4.2 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services de régulations: Modéré (défaut: Modéré)

A4.3 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services d'approvisionnement: Modéré (défaut: Modéré)

A4.4 > Contribution aux SE, val supplémentaire: Services culturels: Faible (défaut: Faible)

A5.1 > Flore invasive: Faible

A5.2 > Faune invasive: Faible

A6.1 > Capacité de restauration de l'écosystème sur le même site: Aisée (défaut: Aisée)

A6.2 > Capacité de restauration de l'écosystème sur un site distant: Envisageable (défaut: Envisageable)

A7.1 > Tendance pré-existante (sans intervention extérieure): A l'équilibre

A7.2 > Résilience: capacité de rétablissement spontané après perturbation modérée: Modérée (défaut: Importante)

A8.1.1 > Faune: endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.1.2 > Faune: statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A8.2.1 > Flore: endémisme: Absence d'espèce endémique

A8.2.2 > Flore: statut de conservation: Aucune espèce à statut IUCN

A9 - Potentiel de conservation des espèces micro-endémiques et/ou IUCN "CR" (faune ou flore): Sans objet (pas d'espèce CR présente)

A10 > La zone est dans une ZICO/ IBA: Hors IBA

A11 > Localité jouant un rôle majeur pour la conservation d'une espèce particulière (dont patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté): Non

A12. Espèce emblématique / patrimoniale ou à valeur culturelle forte impacté: Non

#### B. Indicateur d'incidence réglementaire

B1 - Concerné par la réglementation aires protégées: Hors AP et sans effets distants

B2 - Concerné par la réglementation espèces: Non

B3 - Concerné par la réglementation écosystème: EP non concerné

B4 - Périmètres de protection des eaux: Hors PPE

#### C. Niveau de perturbation

C1. Intensité: Modérée

C2. Reversibilité de l'impact: Réversible

C3. Etendue: Modérée 1000-xx 10000m²

C4. Effets distants (échelle géographique): Proche: inf. à 1km

C5. Etendue relative de la formation végétale impactée par rapport à cette même formation sur le site et non impactée: moins de 25%

### RESUME DES RESULTATS

MILIEU N°1 Savane à niaoulis

Ratio final	0,088	ratio brut de référence : 1
	Surface	
Recréation de forêt sèche	1 031 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
Recréation de forêt sèche	0 m²	
<b>TOTAL</b>	<b>1 031 m²</b>	
Nombre de facteurs critiques	0 (sur 15 maximum)	
Nombre de textes réglementaires concernés	0 (sur 4 maximum)	